



Abus de confiance préjudice moral

Par **morlet**, le **16/12/2009** à **18:18**

Bonjour,
J'ai ouverte ma maison à des amies sans rien leur demander en retour. Et sans raison valable, elles ont transformé ma vie en cauchemar du jour au lendemain. A cause d'elle je n'ai plus de maison, plus de voiture, plus de mari, plus d'enfant et pour couronner le tout j'ai failli me tuer. Actuellement je suis suivie par un psychologue pour avoir tenté de mettre fin à mes jours.
Que puis-je faire pour être dédommager de tous ce mal gratuit commis par pure méchanceté ?
Merci par avance